Info Travail
L'actualité des relations du travail

Travail Québec

**Volume I, n° 1 – 22 avril 2004**

*INFO TRAVAIL* est un bulletin d'information électronique produit et diffusé par le ministère du Travail du Québec.

## Quoi de neuf ?

### Les ententes négociées

La Société des transports de Montréal (STM) et ses 208 professionnels membres du Syndicat des professionnelles et des professionnels de la STM ont renouvelé récemment leur convention collective. À noter, la clause concernant certains professionnels du secteur ingénierie et exploitation, qui recevront une prime équivalant à près de la moitié du montant statutaire rattaché à la progression annuelle prévue dans le cheminement vers le maximum de la classe d'emploi. Autre point de la convention à souligner, le nouveau congé pour événement religieux qui prévoit une journée payée à l'occasion du baptême, de la confirmation et de la première communion d'un enfant du conjoint.

Signalons également, dans cette édition, la signature de deux premières conventions collectives : celle des 75 salariés du Centre de conditionnement physique Atlantis inc. (Laval), membres du Syndicat des travailleuses et travailleurs d'Atlantis (CSN) ainsi que celle des 123 salariés de Sobeys Québec inc. (Saint-Georges-de-Beauce), membres du Syndicat des employé (e)s de Sobeys Québec (SESQ). Pour de plus amples renseignements sur les autres conventions québécoises récentes, visitez la section « Ententes négociées ».

### Arrêts de travail en mars 2004

Plus de 8 377 travailleurs ont été en arrêt de travail au Québec en mars 2004, soit 1 333 de plus qu'en février. De ce nombre, 7 767 l'étaient en vertu des dispositions du Code du travail du Québec et 610 en vertu de celles du Code canadien du travail. Notons que durant cette période, neuf nouveaux arrêts de travail ont été déclenchés au Québec. >>>

### Conciliations récentes menées à bien

Après l'Université Laval et ses chargés de cours, ce fut au tour de l'Université du Québec à Hull et du Syndicat des chargés et chargées de cours de l'Université du Québec à Hull (CSN) de régler leur dossier, en cours depuis le 8 janvier, au Ministère.

Une entente de principe est en effet intervenue entre les représentants des parties et, par la suite, a été entérinée par l'assemblée générale des membres du syndicat le 3 avril. Ce sont donc les 590 salariés visés par l'entente qui ont repris leur charge de cours le 5 avril.

Soulignons qu'une autre négociation quelque peu difficile, concernant les chargés de cours, mais également d'autres catégories de salariés syndiqués, s'est déroulée presque en même temps à l'Université Bishop, à Sherbrooke. Elle a aussi connu un dénouement passablement rapide, avec le support des services de médiation et de conciliation du Ministère.

### Liste d'expiration des conventions collectives – mai, juin et juillet 2004

Au cours des mois de mai, juin et juillet 2004, un total de 358 conventions collectives vont

2007-02510/

expirer. Pas moins de 21 909 salariés vont donc avoir à négocier une nouvelle entente de travail. Les trois secteurs d'activité économique les plus importants en nombre de salariés touchés sont : l'industrie manufacturière (7 022 salariés) ; les services d'enseignement (5 868 salariés) et le commerce de détail (2 020). >>>

Conventions collectives majeures expirant en juillet 2004

Capital Traiteur inc. et ses 500 salariés de Montréal, membres de l'Union des routiers, brasseries, liqueurs douces et ouvriers de diverses industries, local 1999 (Teamsters). >>>

## Publications récentes... et à venir

Le ministre du Travail, M. Michel Després, a annoncé, récemment, la détermination de normes salariales pour les cueilleurs de certains fruits et légumes de transformation et a rendu public le rapport du Comité sur les travailleurs agricoles concernant la problématique particulière de l'application des dispositions du salaire minimum à ces travailleurs.

Le ministère du Travail vient de rendre publics, les résultats de l'étude trimestrielle portant sur l'indice de croissance des taux de salaire négociés. La présente étude cumule les différents résultats trimestriels pour l'ensemble de l'année 2003. Le Ministère estime, selon les clauses salariales des conventions collectives déposées au greffe en 2003, que les taux de salaire payés aux travailleurs syndiqués du Québec devraient connaître, au cours de la durée des ententes, une augmentation annuelle moyenne de l'ordre de 2,4 %.

Le bilan annuel 2003 des relations du travail, un exercice de rétrospective et d'analyse de divers événements ayant marqué le monde du travail en 2003. Il présente les faits saillants de l'actualité des relations du travail et de leur évolution au Québec au cours de l'année 2003.

Pour sa part, le Bulletin statistique d'avril 2004 de la Commission des relations du travail (CRT) nous apprend, entre autres, que sur les 158 conciliations prédécisionnelles effectuées en mars, la Commission affiche un taux de réussite de 83 %.

**Ne manquez pas la sortie prochaine du tout premier numéro de** *REGARDS SUR LE TRAVAIL* la revue dédiée à la recherche et aux observations dans le domaine du travail.

## Événements et dates à retenir

Ce jeudi, **22 avril**, à Montréal, a lieu le FORUM 2004 de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec (ORHRI) sous le thème : **Les relations du travail... des lendemains difficiles?** En cette période d'effervescence dans le monde du travail, une pause annuelle pour faire le bilan et parler de perspectives dans le monde des relations du travail est la bienvenue. Le ministre du Travail M. Michel Després, y prononcera une allocution et quelques spécialistes du Ministère y feront également des présentations.

Les **6 et 7 mai**, à Québec, se tiendra le 59e Congrès des relations industrielles de l'Université Laval, sous le thème : **Le travail tentaculaire : existe-t-il une vie hors du travail?** Des participants provenant des milieux patronaux, syndicaux et gouvernementaux viendront discuter de la place qu'occupe le travail dans nos vies et de la difficile conciliation entre le travail et la vie personnelle.

**28 avril**
Jour de deuil pour commémorer la mémoire des travailleuses et des travailleurs victimes d'une lésion professionnelle.

**1er mai**
Fête internationale des travailleuses et des travailleurs.

## Saviez-vous que...?

### Le salaire minimum augmente au Québec

Il passera de 7,30 $ à 7,45 $ le 1er mai 2004 et de 7,45 $ à 7,60 $ le 1er mai 2005. Des hausses similaires seront accordées aux travailleurs à pourboire, à savoir une première hausse de 6,55 $ à 6,70 $ en 2004 et une deuxième hausse de 6,70 $ à 6,85 $ en 2005. Il y a actuellement 5,5 % des travailleurs québécois qui sont rémunérés au salaire minimum, soit près de 200 000 salariés.

## À signaler hors Québec

### Le gouvernement de l'Ontario hausse aussi le salaire minimum

Le 1er février dernier, le taux de salaire minimum général de l'Ontario a été majoré de 0,30 $, ce qui le porte à 7,15 $ l'heure. Ce taux augmentera chaque année jusqu'à ce qu'il atteigne 8 $ l'heure le 1er février 2007.

---

Coordination et édition - Abonnement - Droits de reproduction